



MÉTHODE	VERSION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
S-I-1	4	10-12-2023
<b>Prétraitement des échantillons pour analyses physico-chimiques ou pour analyse des contaminants organiques</b>		

DESCRIPTIF		
Paramètres		
Références normatives	NBN EN 16179	2012

DOMAINE D'APPLICATION	
Matrice	Sols Bio-déchets traités Boues Sédiments

## 1. Objet

La présente procédure a pour objet de décrire les différents prétraitements pouvant être appliqués aux échantillons de sols, sédiments, boues et bio-déchets traités en vue d'analyses physico-chimiques ou de la détermination de contaminants organiques.

## 2. Procédure

L'ensemble des prescriptions des normes de référence sont d'application, à l'exception des prescriptions spécifiques à la Région wallonne. Ces prescriptions spécifiques s'écartent ou limitent le choix des normes de référence. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous au sein de la colonne « Prescriptions CWEA ». Les prescriptions y relatives qui sont reprises dans les normes de référence sont listées, pour information au sein de la colonne « Prescriptions normes de référence ».

Prescriptions de la norme de référence	Prescriptions CWEA
<b>Principe</b>	
(§5.1 Figure 1 de la norme de référence)	Lors de la division de l'échantillon brut pour la réalisation d'un sous-échantillon pour analyse de sol brut ou pour les étapes de prétraitement (séchage, concassage,...), la réalisation d'un sous-échantillon de réserve n'est pas indispensable.  Le solde d'échantillon brut sera conservé et un nouveau sous-échantillon sera préparé en cas de besoin.
(§5.1 Figure 2 de la norme de référence)	La réalisation d'un sous-échantillon pour une éventuelle analyse supplémentaire n'est pas indispensable. Le solde d'échantillon brut sera conservé et un nouveau sous-échantillon sera préparé en cas de besoin.
(§5.1 Figure 2, §5.6 et § 10.3.3.3 de la norme de référence)	Le broyage cryogénique est recommandé mais non indispensable. Eviter au maximum l'échauffement de l'échantillon pendant le processus de broyage.
(§5.4 de la norme de référence)	Prétraitement en laboratoire pour la détermination des paramètres inorganique, physico-chimiques et organiques non volatils.
(§5.5 de la norme de référence)	Si un flacon n'a pas été prévu dès le prélèvement pour l'analyse des composés volatils, effectuer un prélèvement par carottage si possible et placer le sous-échantillon dans un flacon en verre avec un couvercle en PTFE.
<b>Modes opératoires de prélèvement et de prétraitement <i>in situ</i></b>	
(§8 de la norme de référence)	Pour le mode opératoire de prélèvement et de prétraitement in situ, se référer aux procédures de prélèvement du CWEA.
<b>Stockage et conservation</b>	
(§9.1 et 9.2 de la norme de référence)	Pour les conditions de stockage et de transport avant le dépôt de l'échantillon au laboratoire, se référer aux procédures de prélèvement du CWEA.
<b>Modes opératoires de prétraitement en laboratoire</b>	
(§ 10.2.6 de la norme de référence)	Si plusieurs analyses doivent être effectuées, soit une quantité suffisante de matériau doit être broyée jusqu'à la plus faible granulométrie spécifiée, soit un sous-échantillonnage de l'échantillon broyé est réalisé et l'ensemble du sous-échantillon doit être broyé à la granulométrie la plus faible prescrite.



(§ 10.3.3.2 de la norme de référence)	<p>Pour le séchage chimique, suivez le procédé décrit au point 10.3.3.2 ou suivez le processus décrit ci-après : Pour chaque échantillon, prélever 250g d'échantillon par pesée.</p> <p>Selon la nature exacte de l'échantillon, la quantité d'échantillon peut être adaptée.</p> <p>Ajouter le Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> dans les proportions suivantes : Masse de Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> = masse pesée de l'échantillon si l'échantillon contient de 50% à 100% de matières sèches. Masse de Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> = 2 à 3 fois la masse de l'échantillon si l'échantillon présente de 15 à 50% de matières sèches. Masse de Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> = 4 fois la masse de l'échantillon si l'échantillon présente moins de 15% de matières sèches.</p> <p>Rem : dans la norme de référence, dans la phrase «Pour chaque échantillon, ajouter environ 250g de sol (pesé avec un chiffre significatif) dans le récipient en verre contenant le sulfate de sodium et le sulfure de magnésium» lire silicate et non sulfure.</p>
---------------------------------------	---

### 3. Informations de révision

Les principales modifications apportées à cette procédure par rapport à la version précédentes sont :

Version précédente	Présente version
Normes de référence : ISO 11464:2006 et ISO 14507:2003	Norme de référence : NBN EN 16179:2012

### 4. Annexes

Sans objet